



AUX MEMBRES DE LA COMMISSION DU RÈGLEMENT, DES IMMUNITÉS ET DES AFFAIRES INSTITUTIONNELLES

SECRÉTARIAT DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE

Carnet de Bord

5 octobre 2009

La Commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles, réunie à Strasbourg les 29 et 30 septembre et 1^{er} octobre 2009, sous la présidence de M. Greenway (Royaume-Uni, GDE), en ce qui concerne :

– **Contestation, pour des raisons formelles, des pouvoirs non encore ratifiés de la délégation parlementaire de Moldova :**

- . a désigné M. Greenway (Royaume-Uni, GDE), rapporteur,
- . a tenu un échange de vues avec Mme Gutu, présidente de la délégation parlementaire moldave,
- . a approuvé un rapport et adopté à l'unanimité un projet de résolution
- . a pris note qu'aucun amendement n'a été déposé au projet de résolution ;

– **Réexamen, pour des raisons substantielles, des pouvoirs déjà ratifiés de la délégation russe :**

- . a désigné M. Greenway (Royaume-Uni, GDE), rapporteur pour avis,
- . a examiné le rapport présenté par la commission pour le respect des obligations et engagements des Etats membres du Conseil de l'Europe,
- . a approuvé à l'unanimité un avis ;

– **Incidences procédurales de la Résolution 1600 (2008) sur « le Conseil de l'Europe et ses Etats observateurs : situation actuelle et perspectives » et des textes apparentés de l'Assemblée (rapporteur : M. Cebeci, Turquie, PPE/DC) :** a approuvé un rapport, a adopté à l'unanimité un projet de résolution, et a chargé le rapporteur de les présenter à la prochaine réunion de la Commission permanente (Berne, 20 novembre 2009) ;

– **Suivi de la Résolution 1665 (2009) sur le processus d'élection du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe :** a examiné un projet d'avis au Bureau présenté par le Président, et a décidé de poursuivre la discussion des modifications du règlement relatif à la nomination du Secrétaire Général, du Secrétaire Général adjoint et du Secrétaire Général de l'Assemblée lors de la prochaine réunion, sur la base d'un projet révisé à la lumière des observations faites par les membres ;

– **Procédures de contestation ou de réexamen des pouvoirs des délégations parlementaires et procédure d'amendement :** au vu des questions qui ont été soulevés à l'occasion des débats tenus par l'Assemblée au cours de la partie de session, a chargé son Président d'exposer les vues de la commission lors de la prochaine réunion du Bureau, et de solliciter du Bureau le renvoi de ces questions à la commission ;

– **Prochaines réunions :**

- . à Paris (Bureau du Conseil de l'Europe), le 5 novembre 2009 (matin) ;
- . à Strasbourg, durant la 1^{ère} partie de session de l'Assemblée (25 – 29 janvier 2010).

Mario Heinrich, Valérie Clamer

cc. Secrétaire Général de l'Assemblée parlementaire
Directeur Général, Directeurs et agents du Secrétariat de l'Assemblée parlementaire
Secrétaires des délégations nationales de l'Assemblée
Secrétaires des groupes politiques de l'Assemblée
Observateurs auprès de l'Assemblée

Secrétaire Général du Congrès
Directeurs Généraux
Directeur de Cabinet du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe
Secrétaire du Comité des Ministres
Directeur de la Communication
Représentations Permanentes auprès du Conseil de l'Europe